250 en 2020, 620 en 2021, combien en 2022 ? Leur nombre augmente chaque année et dans le même temps la brèche dans le statut des fonctionnaires aux finances Publiques…

Ces chiffres sont le nombre de contractuels que la DGFiP a prévu de recruter dans les catégories A, B et C avant le 31 décembre 2021 (20 emplois de catégorie A, 200 de catégorie B et 400 de catégorie C). C'est donc autant de fonctionnaires qui ne seront pas recrutés cette année, même si les listes complémentaires des concours ne sont pas épuisées.

Cette fois-ci, il ne s'agit pas, comme dans le cadre du recrutement pour le Fonds de Solidarité, de faire face à un besoin spécifique pour un temps déterminé, mais bien d'installer durablement des emplois précaires au sein de notre administration. Et en ne recrutant jamais à hauteur des besoins cela s'aggravera d'année en année.

Une fois de plus le diable s'habille en Prada : sur le papier Bercy prétend que c'est pour pallier des sous-effectifs et installer des personnes sur des postes peu attractifs.

Sauf qu'en ne recrutant pas à la hauteur des besoins des agents titulaires et en répartissant cette pénurie sur l'ensemble du territoire, l'administration s'ouvre ainsi la possibilité d'installer des contractuels sur l'ensemble des directions. Elle nous a aussi démontré l'an dernier que ses « vertueuses attentions » ne l'ont pas empêchée de recruter des contractuels sur des directions où des titulaires étaient en attente de mutations.

La contractualisation est en marche ; avec les maux qui l'accompagnent : recrutement d'une main d'œuvre à bas coût : que vous soyez recruté pour 8 mois ou 6 ans, votre salaire au rabais n'a aucune possibilité d'évolution, votre contrat précaire est susceptible d'être renouvelé ou pas au bon vouloir de votre employeur… pour imposer un rendement toujours plus important dans des conditions de travail de plus en plus précaires et casser le statut des fonctionnaires.

Est-il nécessaire de rappeler que la direction des Finances Publiques est une fonction publique d'état dont les statuts ont été élaborés au cours de luttes et de progrès sociaux depuis la fin du 19^{e} siècle pour en assurer l'indépendance et la neutralité ? Les Lignes Directrices veulent clairement remettre en cause cela et le recrutement massif de contractuels en est une illustration de plus.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

La CGT Finances Publiques est fermement opposée à la précarisation du travail et à la destruction de notre statut. C’est pourquoi nous exigeons l’arrêt du recrutement des contractuels, la titularisation de tout ceux présents actuellement à la DGFiP. Le concours comme seule voit de recrutement !

fichiers: Télécharger contractuels_28_06_2021.pdf (413.96 Ko)

Public: Infos / actions
Contractuels/Non titulaires

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank